
SYNTHÈSE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017 / 2021

POPULATION ACCUEILLIE



L'Institut Médico Educatif Kergadaud est situé à Caudan, au cœur de l'agglomération de Lorient.

Il est agréé par l'Agence Régionale de Santé pour accueillir 42 enfants polyhandicapés et/ou atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA), âgés de 3 à 20 ans.

Les places sont réparties de la manière suivante : 31 places « Polyhandicap » et 11 places « TSA ».

Ouvert 210 jours par an, l'IME fonctionne en semi-internat de 9h à 16h30, du lundi au vendredi. Il accompagne les enfants dans leur développement psycho-médico-éducatif et social, en leur apportant un bien-être physique et psychique à travers des prises en charge adaptées (en fonction des besoins repérés) au quotidien.

OBJECTIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs d'accompagnement intègrent les bonnes pratiques professionnelles recommandées pour un Institut médico-éducatif et s'inscrivent aussi dans le projet associatif 2016/2020 de l'Association Kervihan :

- ▣ Proposer un accompagnement de l'enfant ou l'adolescent dans une dimension psycho-éducative dans le **respect** de leur **singularité** et en tenant compte de leur pathologie (*respect de leur rythme et de leur choix*).
- ▣ Assurer leur **protection**, leur **sécurité** dans une dynamique préventive et curative.
- ▣ Développer leurs **potentialités** intellectuelles, sensorielles, motrices, sociales et affectives.
- ▣ Favoriser leur **autonomie** et leurs apprentissages en assurant continuité et cohérence de façon individuelle ou collective en partant de leurs capacités.
- ▣ Favoriser leur **intégration à l'environnement** dans leur parcours de vie en respectant leur dignité et leur intimité.
- ▣ Permettre l'exercice de leur **citoyenneté** notamment par une ouverture à l'extérieur et une participation à la vie de la cité.
- ▣ Garantir aux enfants leur **droit à la scolarisation** en soutenant leur position d'élève en fonction de la pertinence du projet.
- ▣ Accompagner les familles en respectant la **notion de parentalité** et en tenant compte de la triade parent-personne accueillie-personnel accompagnant.
- ▣ Favoriser les **partenariats** avec d'autres établissements, institutionsen développant les conventions.

L'ACCOMPAGNEMENT

Un **accompagnement global** est proposé à l'enfant en fonction de ses besoins spécifiques et de ses capacités. Il est placé au cœur de son projet.

Ainsi, afin de respecter leurs besoins et leur permettre d'évoluer dans un **environnement adapté**, les enfants sont accueillis par groupes de 5 à 6, sur des **lieux de vie personnalisés et spécifiques**, et accompagnés par des professionnels formés (**éducateurs spécialisés, aides-médico-psychologiques et aides-soignants**). Ce sont donc 8 groupes d'enfants répartis sur 2 espaces distincts qui accueillent les 42 enfants :

- ✚ **L'espace des plus jeunes** (3 à 12 ans), situé au rez-de-chaussée de l'IME est composé de 4 groupes. Chaque lieu de vie est organisé et adapté aux enfants accueillis selon leurs âges et leurs besoins quotidiens. Une grande pièce fait office de salon et salle à manger et possède un coin cuisine. Deux grandes pièces servent à l'espace repos et/ou de salle d'activité. Une dernière pièce correspond à une salle de bains et aux toilettes.
- ✚ **L'espace des plus âgés** (13 à 20 ans), situé au niveau supérieur de l'IME est composé de 4 groupes. Chaque groupe possède un espace d'accueil donnant sur un couloir desservant la salle à manger et cuisine, le salon/salle d'activités, la chambre, la salle de bain et les toilettes. Ces espaces sont aménagés et équipés en fonction des besoins des enfants accueillis. Un bureau pour les professionnels est équipé pour chaque groupe.
- ✚ Les espaces d'accompagnements communs comme les espaces de rééducation sont répartis au sein de l'établissement et sont à disposition des professionnels dédiés (kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, orthophonie). Ils s'ajoutent aux espaces spécifiques comme la classe, l'infirmerie, le bureau de la psychologue. Des salles d'activités sont équipées et permettent de proposer **des accompagnements individuels ou en groupes** : salle d'approche Snoëzelen, salle sensori-motrice, salle « patouille »... Un espace vert est agrémenté de jeux.

Au quotidien, chaque moment de la journée est mis en mots, en images, en signes... afin que les enfants **se repèrent dans l'espace et dans leur emploi du temps** et qu'ils soient acteurs de leur quotidien. L'accompagnement personnalisé de chacun permet de favoriser la transition entre la maison et l'IME.

Les enfants sont accompagnés individuellement que ce soit dans une activité duelle, de groupes ou d'inter-groupes. Différents objectifs de travail sont déterminés pour chaque enfant en lien avec son **projet d'accompagnement individualisé** et également avec les objectifs du groupe. Les activités se déroulent matin et après-midi et rythment le planning de la semaine. Elles sont proposées régulièrement toutes les semaines pour que l'enfant puisse prendre **ses repères**, pour donner **un rythme** et avoir ainsi **une fonction contenante**.

Apprentissage ou aide à l'autonomie, déplacements, petite toilette... Ces temps font partie intégrante du projet de l'enfant et sont utilisés comme support de travail à l'autonomie et aux apprentissages. Ils sont travaillés au travers des ateliers, activités, temps de vie, tout au long de la journée de l'enfant. Selon les envies et les besoins, des temps de jeux, de détente, de calme, d'écoute de musique ou de déambulation dans les couloirs... sont proposés aux enfants.

Un accompagnement pédagogique peut être proposé aux enfants en fonction de leurs capacités par un **enseignant spécialisé** mis à disposition par l'éducation nationale. Cet accompagnement va se faire de manière complémentaire à l'accompagnement des autres professionnels de l'IME et entre dans le PIA de l'enfant.

La rééducation occupe un espace important au sein de l'accompagnement des enfants de l'IME. **La kinésithérapie** consiste en des actes réalisés de façon manuelle ou instrumentale à des fins de rééducation qui ont pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou de les suppléer. **L'ergothérapie** consiste à préserver l'état orthopédique, à optimiser les capacités motrices, à favoriser le confort et le bien-être pour l'enfant, à stimuler les capacités cognitives (attention, concentration, communication et orientation spatiale et temporelle), à favoriser la coordination oculo-manuelle et à adapter l'environnement pour une plus grande indépendance. Sur demande de la famille, l'ergothérapeute peut réaliser des visites à domicile pour conseiller l'équipement ou l'aménagement afin de l'adapter aux besoins de l'enfant. Elle peut réaliser des argumentaires transmis à la Maison Départementale de L'Autonomie ou à la Maison Départementale des Personnes Handicapées afin d'obtenir des financements. La **psychomotricité**, au sein de l'IME, vise à restaurer ou à dynamiser les capacités d'évolution de l'enfant par la médiation corporelle. **L'orthophonie** permet de repérer les dysfonctionnements sur un plan pratique et d'améliorer certaines techniques (positionnement des enfants, technique de mises en bouche, s'assurer de la bonne texture alimentaire,...). L'intervention du **psychologue** permet de compléter l'ensemble de l'accompagnement en introduisant un espace d'écoute et de parole porteur de sens. L'objectif principal de sa démarche professionnelle singulière est de questionner les rapports entre vie psychique et comportements tant individuels que collectifs, de favoriser un cadre permettant une mise en parole de la subjectivité. Le psychologue intervient aussi auprès des familles : **l'écoute et l'accompagnement des familles** sont essentiels dans le suivi de l'enfant.

Le **suivi médical** est assuré au quotidien par **l'infirmière** qui assure le rôle primordial de prévention et de surveillance. Les soins infirmiers répondent aux besoins induits par le handicap, la rupture de l'équilibre, de l'harmonie, de la santé causant une souffrance physique et/ou psychologique, une difficulté ou une adaptation. Ils nécessitent une réelle technicité et une disponibilité permanente durant le temps de présence des enfants. Une équipe de **médecins spécialisés et de coordination** assure le suivi médical des enfants de l'IME.

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

L'IME Kergadaud s'inclut parfaitement dans la vie de la cité en **intégrant** le plus possible **les milieux ordinaires** pour la mise en place des ateliers ou activités et en **favorisant les partenariats** locaux : *réseau petite enfance de Caudan, activité partagée avec l'école Jules Verne, participation à la semaine bleue, ateliers au centre arts et être de Lanester, utilisation de salle esthétique de l'EHPAD Ti Aïeul...*



PLAN D' ACTIONS

Axe **Projet Individualisé d'Accompagnement**

- ▣ Systématiser les évaluations objectivées avant l'écriture du PIA
- ▣ Améliorer la démarche de construction, d'écriture et de mise en œuvre du PIA
- ▣ Formaliser l'accompagnement à la vie sexuelle et affective
- ▣ Développer les supports visuels explicatifs auprès des jeunes adolescents

Axe **évaluation de nos actions**

- ▣ Évaluer systématiquement nos actions

Axe volet **médical**

- ▣ Écrire le protocole du circuit du médicament
- ▣ S'appuyer sur les référents médicaux à réception des dossiers de demande d'admission
- ▣ Définir la coordination médicale (prescriptions, délais, quel prescripteur...)
- ▣ Systématiser l'évaluation de la douleur et des pathologies intercurrentes
- ▣ Établir systématiquement « l'état de base » de chaque jeune accompagné
- ▣ Solliciter la présence du médecin coordinateur durant les bilans des projets
- ▣ Systématiser la création et l'utilisation du « Passeport communication » de chaque jeune
- ▣ Formaliser la protection des données médicales en interne

Axe **scolarité**

- ▣ Systématiser la co-construction des objectifs d'accompagnement avec les autres professionnels
- ▣ Systématiser le travail avec l'ergothérapeute, la psychomotricienne et la psychologue
- ▣ Développer le partenariat institutionnel avec l'école publique Jules Verne de Caudan
- ▣ Adapter l'environnement de cours aux spécificités des troubles autistiques
- ▣ Acquérir une meilleure connaissance des publics de l'IME
- ▣ Renseigner la grille GEVA-SCO pour chaque jeune intégrant la classe

Axe **guidance parentale**

- ▣ Être relais auprès des familles des manifestations proposées sur le territoire
- ▣ Développer la guidance parentale
- ▣ Créer des espaces permettant aux familles de s'inscrire davantage dans la vie de l'institution
- ▣ Mettre en place des ateliers de formations techniques
- ▣ Associer les familles aux changements de groupes par une invitation systématique à la visite du nouveau lieu de vie
- ▣ Améliorer la préparation et le suivi des sorties

Axe **organisation et fonctionnement de l'IME**

- ▣ Anticiper les sorties liées à l'âge limite d'accueil
- ▣ Effectuer la mise à jour du Livret d'accueil et du Règlement de fonctionnement
- ▣ Instaurer des temps d'analyse des pratiques professionnelles par un intervenant extérieur
- ▣ Mettre en place une procédure lors des mouvements internes
- ▣ Mener une réflexion sur la possibilité d'un partenariat avec la cuisine de l'EHPAD Ti Aïeul
- ▣ Mettre en place une salle d'apaisement tout en respectant les lieux ressources choisis par les jeunes
- ▣ Dynamiser la démarche d'ouverture sur l'extérieur par la mise en place de projets éducatifs partenariaux pérennes
- ▣ Formaliser la traçabilité des échanges en réunions

